

**Délibération du Conseil Communautaire**

Le mardi 15 avril 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Montagnier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 09 avril 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	47	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond –Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye -Clément Lemerrier -Géry Denis -Gilles Mercier -Nicolas Platon -Catherine Bezac Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier –Christophe Rossard -Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Julie Bordet – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles Saint Sébastien Frédéric Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	11	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé -Lisa Boyer -Alfred Gonnard – Joël Constant - Bruno Limerat –Pierre Guigné – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand -Edwige Badel
Procurations	7	Jean-Pierre Prigul à Allain Tricoire Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Bruno Limerat à Daniel Bonnefond Philippe Dubourg à Jean-Pierre Prunier Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Denis Ferrand à Pierre Janaillac Edwige Badel à Julie Bordet

DELIBERATION N° 2025 /57 : (Code Nomenclature /712)**DATE :** 15 AVRIL 2025**RAPPORTEUR :** Jean-Marcel Beau**OBJET :** Adoption du budget annexe Unité de Traitement des Matières de Vidanges (UTMV)

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe UTMV,

CONSIDERANT le projet de budget annexe de l'UTMV pour l'exercice 2025,

Le conseil communautaire à l'unanimité adopte le budget annexe UTMV pour l'exercice 2025 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous :

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	0,00	0,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 000,00	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 7 168,50
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 000,00	7 168,50
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	5 000,00	7 168,50

AR Prefecture

024-200040400-20250415-2025_57-BF
Reçu le 25/04/2025

2025/57 du 15 avril 2025 - CCPR

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 56

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 30-04-2025

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance
du 15 avril 2025
Yves Mahaud**



Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 18/04/2025 12:39:06